
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 22 février 2016 à 10 h
11155, avenue Hébert**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Chantal Rossi, mairesse suppléante d'arrondissement
M. Jean-Marc Gibeau, conseiller de la ville - district Ovide-Clermont
Mme Monica Ricourt, conseillère d'arrondissement - district Marie-Clarac
Mme Sylvia Lo Bianco, conseillère d'arrondissement - district Ovide-Clermont

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME CHANTAL ROSSI

Étaient aussi présents les employés cadres suivants :

Mme Marie Marthe Papineau, secrétaire d'arrondissement
M. Jean-Marc Jacques, chef de Cabinet

Nombre de personnes dans la salle : zéro (0)

Mme Chantal Rossi, mairesse suppléante d'arrondissement, déclare la séance ouverte.

CA16 10 071

Déposer les avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 22 février 2016, à 10 h.

Il est proposé par Mme Monica Ricourt

appuyé par M. Jean-Marc Gibeau

Et résolu :

QUE soient déposés aux archives les avis de convocation signifiés aux membres du conseil d'arrondissement pour la tenue de la séance extraordinaire du 22 février 2016, à 10 h ;

ET QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 22 février 2016, à 10 h, tel qu'il a été soumis.

Adopté à l'unanimité.

10.01

CA16 10 072

Approuver l'entente de départ intervenue entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et un employé cadre.

Il est proposé par Mme Sylvia Lo Bianco

appuyé par M. Jean-Marc Gibeau

Et résolu :

QUE soit approuvée l'entente de départ intervenue entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et un employé cadre, matricule 145531999 ;

QUE la directrice d'arrondissement soit autorisée à signer l'entente ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.01 1162577014

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'est présente dans la salle.

À 10 h 10, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Chantal Rossi, mairesse suppléante d'arrondissement, déclare la séance levée.

Chantal Rossi
Mairesse suppléante d'arrondissement

Marie Marthe Papineau, avocate
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 14 mars 2016.